

L'Adresse—M. Blackburn (Brant)

Canada d'être tant méprisé. La société Decima Research a dû collaborer avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) pour la rédaction de cette page au moins.

Cependant, si ce désir de paix et de sécurité est si évident, que fait le gouvernement pour répondre aux attentes des Canadiens? A vrai dire, pas grand-chose. Voyez les déclarations ronflantes qui suivent. Le gouvernement est «encouragé» par la reprise des pourparlers entre les superpuissances. Nous espérons comme beaucoup d'autres nations» que des progrès seront réalisés en matière de contrôle des armements.

Cependant, que fait-il pour promouvoir le désarmement? Lorsque le ministre soviétique des Affaires étrangères était parmi nous, le gouvernement a-t-il pressé les Soviétiques de passer du moratoire unilatéral sur la mise à l'essai d'armes nucléaires à des négociations directes sur une interdiction globale des essais? Le gouvernement a-t-il proposé que son dispositif de surveillance sismique dans les Territoires du Nord-Ouest fasse partie d'un réseau mondial permettant de surveiller l'application d'un traité du genre? Encore hier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a refusé de souscrire à une motion unanime de la Chambre tendant à appuyer l'interdiction globale des essais.

Lorsque la Maison Blanche a annoncé que l'accord SALT II était enterré, le gouvernement a-t-il dit au président Reagan que le Canada ne permettrait plus l'essai des missiles de croisière, qui transgresse des limites de SALT II? Lorsque le Canada a eu l'occasion d'appuyer le traité ABM en rétablissant dans l'accord du NORAD un article qui empêchait notre participation à des systèmes de défense contre les missiles balistiques, le gouvernement a-t-il saisi la balle au bond? Non, monsieur le Président. Le pilier de la paix et de la sécurité n'a pas résisté lorsqu'il s'agissait du président Reagan.

Cela est surtout apparu clairement dans la réponse du gouvernement à l'invitation américaine de participer au projet de défense stratégique. Le gouvernement n'a pu se résoudre à dire non à une escalade dangereuse de la course aux armements. Au lieu de cela, il a fini par souscrire à une participation du secteur privé, pourvu que le gouvernement paraisse avoir les mains nettes aux yeux de la population.

Même avec provocation lors de l'incident du *Polar Sea*, le gouvernement n'a pas su défendre les intérêts du Canada. Le paragraphe consacré à la souveraineté du Canada sur l'Arctique n'est rien d'autre que de la bravade. Le gouvernement a tracé des lignes de base rectilignes autour de l'archipel arctique, mais ces limites ne constituent pas une barrière physique qui empêchera les brise-glaces américains ou les sous-marins soviétiques d'y pénétrer.

En vérité, le gouvernement a fait fort peu pour assurer la souveraineté canadienne dans la région de l'Arctique et il le reconnaît dans le discours du trône. Il est obligé de rappeler ses vieilles promesses au sujet de notre souveraineté dans ces régions, mais en en parlant au futur cette fois. Il doit être déconcertant pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures d'entendre énumérer dans le discours du trône toutes les promesses qu'il n'a pas tenues.

Là encore, le gouvernement proclame qu'il fera construire un brise-glacie. Cette promesse date depuis assez longtemps pour témoigner de son manque de détermination. Au lieu d'unifier le pays en affirmant notre souveraineté, il le divise.

Les membres du Cabinet se querellent pour savoir qui devrait en payer la note. Le secteur de la construction navale, dont la situation est précaire, s'entre-déchire au sujet de l'adjudication du contrat de construction de ce brise-glacie. Les armateurs de la côte est sont dressés contre ceux de la côte ouest. Je ne sais même pas ce que fera au juste ce brise-glacie lorsqu'il naviguera dans ces eaux polaires; le ministère de la Défense nationale ne le sait pas non plus. Voilà pourquoi il ne tient pas à ce qu'on lui facture la construction du *Polar 8*.

Évidemment, il n'est guère étonnant que ce ministère tergiverse à ce sujet. Il ne lui plaît pas d'entendre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures faire de nouvelles promesses coûteuses. A témoin, les exercices de défense dans l'est de l'Arctique annoncés par le ministre dans la déclaration de souveraineté. On a découvert que les militaires n'étaient pas au courant de ces exercices lorsque le ministre s'y est engagé. Ils ont tout de même fini par envoyer un sous-marin et un navire de ravitaillement dans le Nord pour la sauvegarde de l'honneur national. Mais voilà que le gouvernement promet encore une fois «d'autres exercices de défense» dans l'Arctique.

Dans l'ensemble, l'engagement du gouvernement en matière de souveraineté ressemble à ses réalisations en matière de désarmement—beaucoup de paroles mais peu d'action. Cela contraste nettement avec le ministère de la Défense nationale où les choses ont vraiment bougé. Le député de Cumberland—Colchester (M. Coates) est parti et le député du Yukon (M. Nielsen) a pris sa place. Puis, ce dernier s'est adjoint l'actuel ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre) qui, à son tour, a passé les rênes au nouveau ministre associé de la Défense nationale (M. Dick) lorsque l'actuel ministre de la Défense nationale (M. Beatty) a fait son apparition.

● (1550)

Tout ce mouvement a donné lieu à une situation étrange. Le gouvernement n'a pas tenu la promesse qu'il avait faite dans le précédent discours du trône de réexaminer la politique canadienne en matière de défense. Je comprends qu'aucun ministre ne tient à se lancer dans une discussion politique avant de connaître le dossier, mais le retard commence à devenir ridicule et embarrassant.

En préparant mon intervention, j'ai découvert dans mes dossiers une lettre qui avait été envoyée au tout premier ministre de la Défense nationale du gouvernement actuel lui demandant de soumettre son Livre vert au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale au début de 1985. L'année 1987 approche à grands pas, le poste de ministre de la Défense nationale n'est plus occupé par la même personne, le gouvernement ne parle plus de Livre vert, et il n'existe plus de comité permanent qui s'occupe à la fois des affaires extérieures et de la défense nationale.

Pendant que nous attendions l'énoncé de politique, le ministère de la Défense nationale s'est empressé de confirmer nos engagements en matière de défense nationale. Je doute que le gouvernement puisse désormais modifier beaucoup l'un ou l'autre des rôles des forces armées. Par ses actes, le gouvernement conservateur s'est engagé inexorablement dans l'orientation exposée dans le Livre blanc libéral de 1971.

Dans son premier discours du trône, le gouvernement actuel reconnaissait que le contexte stratégique avait considérablement changé depuis les années 70. J'irais même plus loin. Je